

CONTACT

Gouvieux

DANS CE NUMERO :



Sortir à Gouvieux
Salon de peinture et sculpture, du 14 au 16 février



Agenda
La bibliothèque a 20 ans : à vos talents !



En bref
Le recensement national est en cours



Focus
Très haut débit : après les études, les travaux

A LA UNE :

Dossier
Assainir : un défi quotidien

www.gouvieux.fr



Salon de peinture et sculpture : « Arts d'Oise »

Arts d'Oise de Gouvieux prend la suite des « Printemps des Arts ». Mais cette édition connaît une nouveauté : les artistes sont conviés à présenter, en plus de leur travail, deux interprétations d'un même sujet : l'une figurative, et l'autre plus abstraite et plus imaginative. Comme précédemment, les visiteurs pourront échanger avec les artistes, admirer les œuvres, voter pour leur peinture et sculpture préférée, et même l'acheter.



Les prix du public enfants et adultes seront remis le samedi 15 février à 19h.

Entrée libre.

Plus d'informations sur

www.artsetloisirsgouvieux.fr

et au 03 44 57 21 82.

**Du 14 au 16 février de
10h à 18h salle des fêtes**

100 ans pour un OUI !

Vous rêvez d'une demande en mariage digne des films hollywoodiens les plus romantiques ? A l'occasion de la Saint-Valentin, tentez de gagner un week-end de demande en mariage féérique ! L'auteur de la plus belle des déclarations d'amour remportera un week-end de rêve au château de Montvillargenne et l'affichage sur la façade de son message d'amour. Amoureux, à vos plumes !

Lettres à transmettre par mail : 100-ans@chmvt.com ou rendez-vous sur la page Facebook du château de Montvillargenne.

**Du 8 au 14 février
château de Montvillargenne**



**Pour ses 20 ans,
la bibliothèque
expose vos talents**

**Osez !
Posez !
Exposez,
Explosez !**



Écriture, photo, sculpture, peinture, encadrement, couture, tricot, broderie, musique, théâtre... dans un ou plusieurs de ces domaines, vous êtes adroit, capable, doué, génial, grand, habile, ingénieux, en un mot talentueux ?

Pour ses 20 ans, la bibliothèque municipale sollicite vos talents les plus variés pour une exposition sur deux étages du 12 avril au 17 mai 2014.

Une occasion de faire découvrir vos richesses et les partager avec les Godviciens.

Chaque participant, quel que soit son âge, peut exposer une œuvre. Elle pourra être déposée entre le 18 et le 29 mars.

Renseignements & inscriptions :
bibliothèque municipale
03 44 57 48 63.

📌 **Jusqu'au 7 février, château de Montvillargenne**

Au Montvillargenne, l'arbre des 100 ans !

Vous avez vécu un moment d'émotion au château ? Vous y avez un souvenir particulier ? Venez épingler sur l'arbre vos photos, lettres, objets, anecdotes...!

Ou venez tout simplement en visiteur, parcourir l'histoire du Château à travers les souvenirs que tout un chacun aura apportés !

L'arbre se situe dans le hall d'accueil. Il vous sera fourni le nécessaire à l'accrochage. Les documents sont rendus sur demande



📌 **Samedi 8 février, de 10h à 18h, La Ferme**

ADASCO, journée de l'orientation

Des conseillers d'orientation seront présents pour établir des bilans d'orientation et guider les élèves dans leurs choix et leurs démarches. Des parents vous informeront sur les différentes modalités d'inscription (admission post-bac, bourses, logements). Parallèlement, seront présentés, de 11h à 18h, des logiciels d'aide aux apprentissages gratuits, qui permettent aux collégiens et lycéens, d'apprendre une leçon, d'approfondir une notion, de réviser un contrôle, de préparer un examen, de développer leurs compétences...

Entrée libre.

Renseignements sur www.adasco.fr

📌 **Samedi 8 février, 20h30, gymnase**

Match de handball Senior Régional

Le Sud Oise Handball Club rencontre Amiens

📌 **Samedi 8, dimanche 9 février, Atelier troglodyte, 18 impasse des Carrières**
Stage adulte : poterie, modelage et décor de l'argile

Dans ce lieu magique que sont les Troglodytes, Claire Fréchet, céramiste, vous propose de toucher l'argile, de voyager dans le temps, de renouer avec les origines ...

7h30 sur 2 jours. Renseignements et inscription : 06 16 99 33 06

www.claire-frechet.com

📌 **Dimanche 9 février, de 10h30 à 12h, La Joyeuse Théière**

Café philo "Peut-on être consolé ?"

Discussion à thème philosophique avec l'association "Les petits socratiques".

Consommation obligatoire au choix. Inscription recommandée : 03 44 58 92 11

📌 **Vendredi 14 février, 9h, salle Saint-Jacques**

Conférence "Mythologie dans la peinture italienne"

Une conférence par Nathalie Nolde.

Tarif : 5 €. Réservation : Martine Mauret-Matha au 03 44 58 77 46

📌 **Du lundi 24 au mercredi 26 février, Atelier troglodyte, 18 impasse des Carrières**

Stage enfant : poterie, modelage de l'argile

5h30 sur 3 jours. Inscription : 06 16 99 33 06



📌 **Du 28 février au 2 mars, en journée ou soirée, salle rue Blanche**

Stage de technique vocale et d'expression corporelle

L'association Médiateur accueille Nataly Pereira, diplômée d'une des plus grandes écoles de Colombie. Elle aborde un ensemble de connaissances et de pratiques afin de développer et préserver la voix d'un chanteur ou d'un professionnel de la voix parlée.

Renseignements : Sylvie Montgéné

06 87 45 64 17

📌 **Samedi 1^{er} mars, 20h, gymnase**
Match de basket Nationale 3

Le Gouvieux Basket Oise rencontre l'AS sportive Pierrefite

📌 **Inscription avant le 6 mars**

Jeudi 27 mars, départ de Gouvieux 13h

Théâtre à Paris "La part du gâteau"

L'association Les sorties d'Aline vous propose une sortie au théâtre de Ménilmontant, "La part du gâteau", une comédie hilarante et désopilante.

Un baron a légué toute sa fortune. Qui a hérité ? La rumeur court... Les événements se bousculent et rien ne se passe comme prévu.

Tarifs : 50 € (non adhérent : 55 €). Départ de Gouvieux à 13h. Départ de Paris à 17h. Inscriptions avant le 6 mars au 06 50 25 14 07 (nombre de places limité)



📌 **Samedi 8 mars, séances à 16h et 16h45, bibliothèque municipale**

Contes pour petits "3 pieds 1 tête, c'est la harpe d'Isabelle"

Par Isabelle Cardon.

Isabelle a un doudou. C'est une harpe. On a beau compter et recompter, elle a bien 3 pieds et 1 tête. Isabelle raconte sa naissance et sa rencontre avec son doudou. *De 6 mois à 4 ans*

📌 **Samedi 8 mars, 20h30, salle des fêtes**

Théâtre et chant "Correspondances"

"Correspondances" raconte ces instants d'errance et d'imprévu entre deux voyages, deux amours. Double-jeux est une troupe vocale et théâtrale qui produit des spectacles associant chant, mise en scène et vidéo.

Réservations :

06 03 29 75 34

❖ Réussir son entrée et sa sortie : un défi quotidien dans la STEP

(dossier sur l'eau : 2^e partie)

Avec son arrivée au robinet, l'eau n'a pas fini son circuit. De l'évier, de la douche ou des toilettes, l'eau ne s'en va pas aussi naturellement qu'elle est venue.

De potable, l'eau devient usée, impropre. L'assainir avant de la rendre au milieu naturel va exiger de nombreuses interventions pendant son passage dans la STEP, la station d'épuration de Gouvieux...

Sorties de l'habitation, les eaux usées se déversent dans un assainissement autonome (parfois une simple fosse septique) ou sont reliées au tout-à-l'égout. Dans le premier cas, le réseau propre à la maison devra être refait de temps en temps ou la fosse devra être vidée. Dans l'autre, les eaux usées s'écoulent, par gravité, jusqu'à la station d'épuration de Gouvieux, située à la sortie de la commune, en direction des étangs de Tou-tevoie.

De 3 500 jusqu'à 10 000 m³ d'eaux usées - soit l'équivalent, les jours de fortes pluies, de 4 piscines olympiques - entrent quotidiennement dans la station. L'eau est dirigée vers un dégrilleur grossier puis vers un second, plus fin, qui retiennent les déchets solides. Ces derniers sont récupérés puis compactés avant d'être mis en décharge.

Après le dégrillage, viennent les opérations de dessablage et de dégraissage : les sables et les graviers, plus lourds que l'eau, se déposent au fond de deux bassins : c'est le dessablage. Ils sont ensuite récupérés, lavés et envoyés en décharge. Les graisses, plus légères que l'eau, remontent à la surface. On aide ce processus de dégraissage en injectant de l'air. Les graisses se fixent sur les bulles d'air qui remontent naturellement. Environ 15 % des graisses sont ainsi récupérées, traitées et réinjectées à l'étape suivante avec le reste des effluents.



Un poste de supervision pour contrôler tout le process.

Deux bassins, d'une capacité de 5 700 m³ accueillent le traitement biologique : la pollution dissoute dans l'eau (carbone, azote et phosphore) est éliminée par des bactéries et un ajout de chlorure ferrique.

Grâce à l'action des bactéries, les pollutions s'agglomèrent et forment des boues qui se déposent au fond de bassins de décantation : c'est l'étape de clarification. L'eau arrive du clarificateur par débordement dans le canal de rejet. Elle est propre, mais non potable.



Grâce au traitement de dépollution effectué en station d'épuration, l'eau qui est rejetée dans la Nonette respecte les normes de qualité qui assurent la préservation de la vie animale et végétale du cours d'eau. Pour s'en assurer, une fois par semaine, la Lyonnaise des eaux procède à des contrôles : pendant 24h, tous les 7 mètres cubes, la teneur en carbone, azote et phosphore de l'eau, à l'entrée et à la sortie de la station, est analysée pour vérifier la conformité aux normes en vigueur.

Trois énormes cuves sont nécessaires pour désodoriser l'air dans la station.



Les boues formées au cours du traitement sont dirigées vers une centrifugeuse (imaginez un gros panier à salade) afin de réduire leur volume. L'eau séparée des boues est réinjectée dans la filière de traitement.

Les boues déshydratées sont acheminées vers le site de compostage de Bury-sur-Oise. Mélangées à des écorces et des déchets d'élagage, elles seront utilisées par les agriculteurs, selon un plan d'épandage précis : 12 à 17 tonnes de compost à l'hectare, par période de 3 ans.



Au cours du traitement des eaux usées et des boues, des gaz malodorants se dégagent. Les locaux de la station sont ventilés et désodorisés par une double opération d'amenée et d'extraction d'air. Les gaz malodorants sont traités dans trois cuves de lavage où ils sont aspergés d'une fine pluie de réactifs (de la javel notamment). L'air rejeté à l'extérieur est donc complètement purifié et désodorisé

La station, en quelques chiffres :

L'assainissement est géré par un syndicat intercommunal (le SICTEU) qui regroupe Gouvieux, Apremont, Avilly-Saint-Léonard, Chantilly et Vineuil-Saint-Firmin.

La station d'épuration de Gouvieux, mise en service en septembre 2005, a une capacité de 35 000 équivalent/habitant.

Elle accueille les effluents d'environ 23 000 habitants et d'une vingtaine d'industriels.

Elle a traitée 1 639 749 m³ d'eaux usées en 2013, avec un pic de 11 708 m³, le 20 mai.

Un dispositif d'astreintes et d'alertes permet une surveillance 24h/24h et 365 jours par an.

Depuis sa mise en service, la station d'épuration de Gouvieux est 100 % conforme à la réglementation, tant sur le plan des boues que des rejets dans le milieu naturel.

Il faut 48 heures à une goutte d'eau pour faire le circuit complet de la station d'épuration.



A la sortie, l'eau est propre, conforme, mais non potable.

Le saviez-vous ?

Depuis 2012, votre facture d'eau est plafonnée en cas de fuite.

Vous recevez une facture d'eau anormale ou constatez une fuite : faites faire les réparations et écrivez à la Lyonnaise des Eaux dans un délai d'un mois. En respectant ces conditions, vous ne paierez pas plus du double de la facture du volume d'eau habituellement consommé.

En effet, un décret du 27 septembre 2012 a instauré un plafonnement de la facture du consommateur en cas de fuites sur les installations qui alimentent les pièces du local d'habitation en eau même si elles sont sous la responsabilité de l'abonné. www.servicepublic.fr Rubrique Logement/Vie pratique.

Vrai ou faux ? Mettre l'eau au réfrigérateur quelques heures avant sa consommation enlève l'éventuel goût de chlore.

Vrai. Un sucre se dissout très facilement dans l'eau chaude et se cristallise au froid. Il en va de même pour le chlore, moins soluble dans l'eau froide que dans l'eau chaude. Quand l'eau chlorée est mise au réfrigérateur, sa température baisse, le chlore dissous se transforme en gaz et passe de l'eau dans l'air. Le chlore circule sous forme gazeuse dans l'air du réfrigérateur à des doses si faibles que l'effet sur le goût des aliments est nul.

Le Recensement national est en cours à Gouvieux

Recenser permet de déterminer la population officielle de la commune. De ces chiffres découle la participation de l'Etat au budget. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Cette année, notre commune est concernée par l'enquête de recensement et votre participation est essentielle. La collecte se déroule du 16 janvier au 15 février. Se faire recenser est un geste civique, utile à tous. Plus d'informations au 03 44 54 05 68 et sur www.le-recensement-et-moi.fr

Inscription au centre de loisirs, vacances de février

A l'occasion des vacances d'hiver, l'Accueil de loisirs de Gouvieux ouvrira ses portes du 24 février au 7 mars, de 9h30 à 17h30 pour les enfants de 4 à 15 ans.

Les inscriptions sont possibles les mercredis 12 et 19 février de 14h00 à 17h, le vendredi 14 février de 17h30 à 19h, le samedi 15 février de 10h à 12h, salle Anne-Marie Quéru (12, rue Baronne James de Rothschild)

Une psychologue s'installe

Isabelle Roux est notamment spécialisée dans le soutien psychologique appliqué au sevrage tabagique et aux addictions comportementales (internet, jeux, achat compulsif, travail, sport, troubles alimentaires, etc). Elle est installée au 31, rue de la Mairie. Sur rendez-vous au 09 84 59 36 88

Inscription au concours des balcons fleuris

Le concours annuel récompense à la fois les balcons et les maisons les mieux fleuris de la totalité de la commune. L'inscription au concours des balcons fleuris est d'ores et déjà possible et ce jusqu'au 1er juillet.

Depuis 2012, il n'est plus nécessaire de s'inscrire au concours des maisons fleuries. Toutes les maisons de la ville, sur l'ensemble de son territoire sont passées en revue par le jury municipal, courant août, pour ne retenir que les plus représentatives, par la qualité du fleurissement et sa perception extérieure, profitable à tout l'environnement et aux promeneurs



Nouveau cours de poterie

Claire Fréchet vous propose aux adultes un autre créneau hebdomadaire pour apprendre le modelage et le décor de l'argile. Il s'agit du jeudi matin de 10h à 12h. Inscriptions au 06 16 99 33 06

Carte d'identité : + 5 ans de vie

Depuis janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans). Cela concerne les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1er janvier 2014 à des personnes majeures mais aussi les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisée pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée

Balayage et déneigement des rues

Un arrêté municipal indique que l'entretien et le déneigement du trottoir incombent aux riverains. Les habitants, propriétaires ou locataires sont tenus de nettoyer et d'entretenir le sol au droit de leur immeuble (qu'il soit bâti ou non bâti) sur tous les côtés de leur propriété ouverts au passage public, qu'il s'agisse de rues, sentes, places, carrefours, cours, passages privés..., ceci sur la largeur du trottoir ou bas-côté lorsqu'il y en a un et, à défaut, sur au moins 1,50 mètre de profondeur à compter des limites de la propriété

CPAM : de nouveaux horaires

Depuis le 1^{er} décembre 2013, les horaires de l'accueil de la Caisse primaire d'assurance maladie, situé rue Ribot à Creil, sont harmonisés avec ceux de Beauvais et Compiègne : du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h00 sans interruption

Battues et furetage

Les chasseurs vont procéder à des opérations de battue dans le bois des Bouleaux, les samedis 1er et 15 février ; et de furetage aux étangs de Toutevoie, le samedi 8 février. Le numéro de contact de janvier 2014 inversait, par erreur, les dates

Le château de la Tour recrute un adjoint au responsable technique

Il anime et supervise une équipe technique, participe et coordonne la planification des travaux liés à l'équipement de l'hôtel. Il s'assure du bon fonctionnement du service et assiste le responsable technique dans toutes ses tâches et le remplace en son absence.

Merci d'adresser votre candidature en précisant l'intitulé du poste (lettre de motivation, CV et photo) au Château de la Tour, chemin du château de la Tour 60270 Gouvieux

Réglementation des feux

Les feux de branchages et de feuilles mortes sont autorisés en novembre, décembre, janvier et février. Cette autorisation ne vaut évidemment que sous réserve de respecter le voisinage, c'est-à-dire en ne l'enfumant pas

Compte-rendu de la réunion des parents délégués avec la mairie (Extraits principaux)

Objectif de la réunion

Cette rencontre du 14 décembre dernier, avec la mairie, avait été souhaitée par les parents d'élèves afin de connaître l'impact de la réforme nationale des rythmes scolaires sur les emplois du temps de chacun.

En effet, en passant à 4 jours et demi par semaine, le temps d'enseignement quotidien (lundi, mardi, jeudi et vendredi) est réduit de 45mn par jour, les mairies devant assurer «une activité périscolaire» pendant ce temps.

Directement concernées, les familles avaient donc besoin de connaître de façon précise les projets de la mairie sur ce sujet.

Position de la mairie vis-à-vis de l'Inspection académique

Les mairies devaient officiellement présenter leurs projets à l'Académie pour le 15 décembre, cependant cette réforme n'est souhaitée ni par les parents ni par les mairies qui n'ont pas les moyens de la mettre en place.

Projet de la mairie concernant la réforme

La mairie de Gouvieux souhaitait s'inspirer de ce qui avait été fait dans les mairies qui avaient mis en place la réforme dès cette année. Or, il semblerait que ce soit « un échec partout » (personnel non formé, démissions en cascade...), c'est pourquoi aujourd'hui, les priorités de la mairie sont, dans l'ordre :

- ne pas mettre en place la réforme et rester dans l'organisation actuelle (4 jours).

- en cas d'application, d'assurer les cours le mercredi matin comme pour le reste de l'Aire cantilienne, et ce, probablement de 8h30 à 10h30, pour permettre aux associations de continuer à assurer des activités sur la deuxième partie de la matinée.

- les 45 mn d'activité périscolaire se résumerait probablement à de la garderie. Il semble en effet impossible d'assurer une réelle activité culturelle dans un laps de temps aussi court.

- les horaires durant lesquels les enfants seront pris en charge (école + périscolaire) resteront a priori identiques pour ne pas perturber l'organisation actuelle des familles (8h30 - 11h30 et 13h30 - 16h30).

La mairie contactera aussi l'école privée Sainte-Geneviève afin d'assurer une cohérence dans les rythmes et les horaires pour l'ensemble de la commune. La réforme s'appliquera en effet aussi pour cette école car elle est sous contrat avec l'Etat. Cependant, elle est libre de décider des modalités d'application.

Il s'agit du projet actuel de la mairie, celui-ci pouvant être sujet à modification en fonction des directives du ministère. Les parents délégués ont donc demandé à être reçus de nouveau en février, avant les vacances scolaires, afin de pouvoir informer les familles d'éventuels changements.

La recette de Leila

Tarte chocolat-banane



Leila,
la cuisinière
du mois
pour Contact

Ingrédients pour 6 personnes

- 1 pâte sablée
- 200 g de chocolat noir pâtissier
- 10 cl de crème liquide
- 4 bananes épluchées et coupées en rondelles régulières
- 50 g de sucre roux
- 3 oeufs
- 10 cl de crème liquide
- amandes effilées grillées

Préparation

Préchauffer le four à 200° C (thermostat 6-7) Etaler la pâte sablée dans un plat à tarte Piquer le fond de quelques coups de fourchettes Faire fondre le chocolat pâtissier avec la crème liquide Lisser le mélange à la cuillère en bois Laisser tiédir Etaler le chocolat sur la pâte Déposer les rondelles de bananes côte à côte, bien serrées, sur le chocolat Battre ensemble les œufs, la crème liquide et le sucre Verser cette préparation sur les bananes Enfourner pendant 20 à 35 mn, selon votre four Une fois cuite et refroidie, décorer avec les amandes effilées

Astuce :
remplacer les amandes
par des pépites de chocolat ou du
sucre glace

Vous souhaitez partager vos spécialités culinaires avec les lecteurs de Contact ?
Déposez-la ainsi que vos coordonnées, en mairie de Gouvieux ou par mail :
chefcab.gouvieux@orange.fr

▀ Petite enfance

Des assistantes maternelles médaillées

▀ Huit assistantes maternelles ont reçu, le 7 décembre dernier, la médaille du travail du service public municipal de la petite enfance. Elle honore et récompense leurs nombreuses années de travail au service des enfants de Gouvieux.

▀ *Médaille de bronze pour 10 ans de travail :*
Laure Martinez - Christine Orliac - Noëlle Platroz

▀ *Médaille d'argent pour 15 ans de travail:*
Laura Alves - Corinne Bazaret-Husson
Marie-Elise Bod - Fabienne Magnien

▀ *Médaille d'or pour 20 ans de travail :* Dominique Personne



focus

▀ Très haut débit en fibre optique

Avril 2014, fin des études de piquetage. Les travaux suivent.

▀ Les études de piquetage ont commencé le 27 janvier dernier et se poursuivront jusqu'à la fin avril. Pendant 3 mois, des techniciens de la société Axione vont effectuer un repérage complet du réseau téléphonique existant de Gouvieux. L'objectif est de définir un chemin optimal pour couvrir l'ensemble du territoire de notre commune.

Suivront alors les travaux d'installation de la fibre optique. Ils devraient s'étaler, secteur par secteur, jusqu'à l'automne 2014.

L'installation de la fibre optique est soumise à de nombreuses contraintes techniques. La société qui entreprend les travaux ne peut

donc donner un calendrier précis. Dans la mesure du possible, Contact informera les Godviciens de l'état d'avancement des travaux.



Avertissement sécurité :

Pendant les 3 mois d'étude, les techniciens d'Axione n'ont en aucun cas besoin de rentrer dans votre propriété. Attention aux individus malveillants, soyez vigilants ! ▀

▀ Contact Gouvieux

Bulletin municipal officiel de la ville de Gouvieux
Directeur de la publication : Patrice Marchand
Rédaction : Dir'cab (06 85 66 99 97)
Maquette et mise en page : www.traitdeplume.fr
Photographies : Ville de Gouvieux, DR
Impression : Bédu/Gouvieux (Imprim'vert)
Ne pas jeter sur la voie publique.



Gouvieux

www.gouvieux.fr

Commune du



Parc
naturel
régional
Oise - Pays de France